
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 20 NOV 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19.0582 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de quinze (15) élèves Techniciens d'Etat du Génie Sanitaire, session 2019.

Ce sont :

TECHNICIENS D'ETAT DU GÉNIE SANITAIRE

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BAKOUAN IDRIS	001525	B6986342	15/09/89
2	BARRO OUIYAGA	000150	B4373615	31/12/93
3	BEOGO MAHAMOUDOU	001629	B2825533	23/05/90
4	BONKOUNGOU DIEUDONNE	002814	B4628221	22/10/92
5	DONDASSE ELIE	000183	B4607244	22/07/94
6	GUIGUEMDE SOULEYMANE	003640	B1677455	30/10/94
7	GUIRO ABDOUL GUELILI	000154	B1805202	16/10/92
8	KABORE HAMED	002761	B8986074	19/06/91
9	KAFANDO ABDOUL-AZIZE	002954	B7410264	30/12/94
10	KIENDREBEOGO JACOB SALIF	001781	B2706308	03/05/90
11	KINDA BEPILOU ABRAHAM	003277	B8448214	20/12/91
12	KOURAOGO ISSOUF	001256	B5063032	31/12/89
13	OUATTARA SALIMATA	002323	B4902622	31/12/93
14	OUBDA LATIF	004140	B5273584	31/12/93
15	OUEDRAOGO GUILLAUME	002687	B7445520	31/12/90
16	OUEDRAOGO MAHAMOUDOU	002347	B3022430	31/12/92
17	OUEDRAOGO WAHABO	004531	B3414766	31/12/86
18	OUEDRAOGO YACOUBA	003786	B4643609	26/06/90
19	SANI SOULEYMANE	002373	B3508259	21/10/84
20	SARAMBE JACOB	001213	B7236108	01/12/86
21	SAVADOGO YACOUBA	000641	B7372040	31/12/94
22	SAWADOGO BASSIROU	003647	B4106989	10/01/90

TECHNICIENS D'ETAT DU GÉNIE SANITAIRE

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
23	SOW ARISTIDE LIONEL	000019	B4309991	13/12/94
24	ZOMA WENDENMI ABDOUL MOUMOUNI	003950	B12003994	11/09/99
25	ZOUNGRANA AL-HASSANE	002214	B6325392	14/12/89

Arrêté la présente liste à 25 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



The image shows a blue ink signature and an official circular stamp. The stamp contains the text 'Ministère de la Fonction Publique et du Travail et de la Protection Sociale' around the perimeter and 'Le Secrétaire Général' in the center. The signature is written over the stamp.

Souleymane LENGANE